

FORMATION

« Jeune officiel »

Athlétisme

OBJECTIFS

- Responsabiliser les élèves
- Valoriser les élèves qui ont moins de capacités physiques
- Contribuer au bon déroulement de nos compétitions

IMPORTANT : Le « jeune officiel » apporte un **BONUS de 30 points à son équipe au niveau National**

↳ Chaque établissement ayant au moins une équipe qualifiée au CHAMPIONNAT TERRITORIAL doit avoir un « jeune officiel » en cours de formation ou formé.

AU MINIMUM :

Pour les régionaux Ca-Ju : Validation de la formation théorique

Pour les régionaux Be-Mi : Validation de la formation théorique + 1° formation pratique

↳ Chaque équipe qualifiée au CHAMPIONNAT NATIONAL doit avoir un « jeune officiel » formé

1° partie : VALIDATION THÉORIQUE

Une formation théorique dans chaque comité

Les référents :

- 44 : Paul GUIN
- 49 : Alexis MENARD
- 53 : Pascale GUILOIS
- 72 : Anne-Sophie GAUMÉ
- 85 : Erik POTIER

QUESTIONNAIRE de validation : minimum 20/30

2° partie : VALIDATION PRATIQUE

Participer à 2 compétitions différentes en tant que « jeune officiel » dans 2 familles différentes

4 critères sont évalués avec 4 niveaux d'acquisition

Pour la **VALIDATION PRATIQUE** : **12/16**

IMPORTANT : chaque professeur peut avoir à compléter cette fiche de validation pratique lors d'une compétition. N'hésitez pas à la consulter.